

Recrutement
D'un animateur agro environnemental (H/F)

Poste à pourvoir en juin 2012

Contexte

Le bassin du fleuve Hérault couvre une superficie de 2500 km² pour 166 communes et 150 000 habitants. Dans ce bassin rural, l'agriculture richesse économique et patrimoniale indiscutable, est intimement liée au domaine de l'eau :

- comme utilisatrice de la ressource : les volumes prélevés pour l'irrigation sont équivalents à ceux prélevés pour l'eau potable, ils permettent l'irrigation de près de 7500 ha.
- comme source de pollution : les amendements et les traitements phytosanitaires entraînent des pollutions de la ressource. La présence de pesticides est générale dans les eaux du bassin, avec des concentrations qui mettent parfois en péril la production d'eau potable.
- par sa présence dans les zones inondables où elle est bien souvent la seule activité économique possible. La gestion de la dynamique des crues dans la plaine d'inondation ne peut se faire qu'avec le concours de l'activité agricole.

Ce lien étroit est traduit dans le SAGE par de nombreuses préconisations qui concernent le monde agricole.

Afin de couvrir tous les champs du domaine de l'eau et de pouvoir mettre en œuvre le SAGE, le SMBFH souhaite renforcer son action vers les problématiques agricoles et procède à un recrutement spécifique.

Si le poste est orienté vers le secteur agricole, le chargé de mission devra également faire porter son action auprès des collectivités, des acteurs économiques et des particuliers afin de couvrir l'intégralité des acteurs de l'eau concernés par les thématiques à investir.

Missions :

L'animateur développera les axes d'intervention suivants :

- Axe 1 : lutte contre les pollutions diffuses (pesticides principalement)
- Axe 2 : amélioration de l'assainissement des caves vinicoles
- Axe 3 : optimisation des prélèvements agricoles
- Axe 4 : gestion des interfaces rivière-zone agricole en lien avec la dynamique fluviale et les inondations
- Axe 5 : communication et sensibilisation des acteurs.

Compte tenu du contexte national (plan éco-phyto, objectif du grenelle,) et local (pollution par les phytosanitaires, 4 captages prioritaires dans le bassin) l'axe 1 constitue la thématique à investir le plus rapidement.

Sur cette thématique, les missions de l'animateur peuvent être détaillées comme suit :

- réalisation d'un état des lieux diagnostic global de la pollution par les phytosanitaires sur le bassin
- définition des secteurs d'action prioritaires
- suivi de l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestions des bassins d'alimentation de captages
- incitation et accompagnement des collectivités pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles.

- incitation et accompagnement de la mise en place des mesures agri-environnementales ou tout autre mesure de réduction des risques de contamination des eaux par les pesticides
- action de sensibilisation auprès des producteurs horticoles
- animation spécifique sur le bassin de la Thongue en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Thongue et le Syndicat des côtes de Thongue.

L'animateur assurera un rôle de représentation technique du SMBFH auprès des différents partenaires :

- concertation avec les élus des collectivités touchées par le problème des pollutions diffuses dans les captages AEP ou par des pollutions engendrées par les caves viti-vinicoles,
- lien avec les administrations et financeurs,
- information et concertation avec les différents acteurs concernés par les problématiques des pesticides et des pollutions viti-vinicoles.

Plus particulièrement, l'animateur sera vigilant à développer et à maintenir un lien étroit et constructif avec les partenaires techniques pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions :

- animateurs de la Chambre d'Agriculture et des caves viti-vinicoles,
- information et sensibilisation des agriculteurs et leurs représentants pour l'accompagnement des changements de pratiques,
- acteurs concernés par les problématiques des pesticides et des pollutions viti-vinicoles
- Collectivités engagées dans la réduction de l'utilisation des pesticides
- Acteurs économiques des filières

Formation :

- ✓ Bac + 2 à Bac + 5 avec des connaissances affirmées en :
 - agriculture, agronomie, politiques agricoles et dispositifs d'accompagnements
 - gestion de l'eau, droit de l'eau
 - aménagement du territoire,
 - fonctionnement des collectivités locales et des administrations
- ✓ Maîtrise de la bureautique et SIG (word, excel, Acces, Mapinfo...).
- ✓ Permis B obligatoire

Qualités et Compétences :

- ✓ Capacité de synthèse et de rédaction ;
- ✓ Excellentes qualités relationnelles, aptitudes à négocier, convaincre et animer,
- ✓ Capacité d'expression et d'animation
- ✓ Goût du contact
- ✓ Capacité d'ouverture sur les différentes disciplines nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE, capacité d'intégration des données de différents champs d'expertise
- ✓ Sens du travail en équipe
- ✓ Disponibilité

Statut : fonctionnaire ou à défaut contractuel

Rémunération : variable selon expérience

Poste basé à Clermont l'Hérault, au siège du SMBFH

Recrutement : mai-juin 2012

Candidature : lettre de motivation + CV détaillé à retourner avant le 30 Mars 2012 à :

M. Le Président
 Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault
 18, avenue Raymond Lacombe
 34 800 Clermont-l'Hérault